Je vous remercie pour la diffusion de ces documents. Vous trouverez à la suite notre retour en vert concernant les questions que vous avez posées à l'ensemble des candidats.

1) Ne pas signer le permis de construire actuellement déposé par EMERIGE ?

Nous nous engageons à ne pas signer le permis ce construire. Nous souhaitons également ouvrir un débat politique sur l'aménagement du territoire et la révision du Plan local d'Urbanisme. Ce débat serait clôturé par un referendum ratifiant le nouveau plan local d'urbanisme. Au cours de ce referendum, serait également soumise au vote la poursuite ou l'arrêt des projets urbains - que nous considérons inutiles et imposés - tels celui du garage Picpus mais également Bercy/Charenton. Debergue et bien d'autres.

2) Entreprendre en priorité une révision du PLU de cette parcelle, pour dédensifier et végétaliser ce quartier afin de tenir compte de l'urgence climatique et de la présence de la Sorbonne Nouvelle ?

Comme nous le disions, nous nous engageons à instruire une révision du PLU à l'échelle parisienne en concertation avec les habitants et à l'aide d'ateliers citoyens d'urbanisme locaux. Nous soumettrons la ratification de ce PLU à un referendum. Au cours de cette révision, nous défendrons la sanctuarisation et le développement des espaces verts actuels.

- 3) Concevoir un projet d'écoquartier si votre révision du PLU ne conduit pas à la création d'un jardin ? Pour répondre aux exigences précédentes cet écoquartier devra avoir les caractéristiques suivantes
- diminution par deux de la densité des logements
- répartition des logements dans de petits immeubles de moins de 6 étages
- respect de la mixité sociale (logements en accession à la propriété, sociaux, intermédiaires, pour étudiants)
- végétalisation avec de nombreux arbres en pleine terre des espaces non construits (accessibles à tous)
- création de commerces de proximité et d'équipements sportifs en liaison avec la Sorbonne Nouvelle

Au cours du débat concernant la révision du PLU, nous défendrons le principe du développement des espaces végétalisés, y compris sur cette parcelle où nous soutenons la création d'un jardin public accessible à tous. Si toutefois une végétalisation complète de la parcelle n'est pas retenue durant les débats sur la révision du PLU (nous assumons le fait de ne pas décider seul de la question urbaine car nous souhaitons impliquer largement les citoyens dans cette démarche de révision du PLU), nous nous engageons a minima à maintenir le tissu urbain existant à 6 étages maximum. Nous combattons la réalisation d'immeubles de grande hauteur qui sont énergivore et qui ne répondent pas à l'identité architecturale et urbaine de la ville de Paris. De ce fait, nous ne soutiendrons par leur construction ni ici, ni ailleurs. Nous nous engageons également à garantir a minima 75 % d'espace végétalisé public sur la parcelle concernée par le permis de construire.

- 4) Ne prendre aucune décision concernant un nouveau permis de construire avant qu'une concertation sur l'évolution de la parcelle et l'élaboration du projet n'ait eu lieu avec les riverains sous l'égide de la mairie ?

 Voir réponse précédente concernant l'instauration d'une concertation pour la révision du PLU, sanctionnée par un referendum
- 5) Exiger une étude publique de l'état des sols pour juger de la pollution éventuelle du terrain (activités de garage et pompes à essence depuis des dizaines d'années) alors même que le Préfet ne l'a pas jugée nécessaire le 10/12/2018 ? Nous nous engageons sur ce point.
- 6) Demander des précisions sur le prix payé par l'EPFIF (82,4 million/hectare), sachant la Ville de Paris aurait racheté à la SNCF les terrains nécessaires à l'opération Bercy-Charenton à 18,5 million/hectare ? Ce point est essentiel. Nous nous y engageons.

Clément Bony +33 6 65 76 42 22 clement.bony@gmail.com